

Réunion du Conseil d'association Algérie-UE

Algérie

Posté par: Touareg

Publiée le : 17/6/2009 1:07:53

La quatrième session de la réunion du Conseil d'association Algérie-Union européenne s'est tenue, hier, au Luxembourg, et avait pour objectif d'évaluer l'état d'avancement de la coopération bilatérale à tous les niveaux et à poursuivre le dialogue politique sur les questions d'intérêt commun.

Le conseil d'association est la plus haute instance chargée de la gestion de l'accord d'association signé entre les deux parties en 2001. À l'issue de cette rencontre, qui s'est déroulée sous forme de trois réunions distinctes, ayant trait aux volets humain, politique et économique, le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, dans un entretien téléphonique avec Radio Algérie Internationale, a salué l'esprit positif dans lequel s'est tenue cette quatrième session. L'objectif de cette réunion, selon M. Medelci, est de "dégager les mécanismes à même de développer notre coopération et d'atteindre les objectifs contenus dans l'accord d'association". Parmi les objectifs auxquels l'Algérie tient beaucoup figurent la diversification de son économie et les investissements directs. Le ministre rappellera que l'Algérie avait exprimé ses préoccupations quant à la structure de la balance commerciale entre l'Algérie et l'UE, le renforcement de la coopération énergétique et, bien évidemment, les questions récurrentes liées à la libre circulation des personnes et à la lutte antiterroriste. Tout en relevant "une grande écoute chez nos partenaires européens", le ministre dira que ces derniers ont reconnu les progrès réalisés par l'Algérie dans les domaines politique, économique et social.

Pour ce qui est de la balance commerciale, M. Medelci a indiqué que la partie algérienne a estimé que la crise économique et financière ne ménageait pas l'Algérie, dans la mesure où sa balance commerciale est en train de marquer le pas, en raison de la baisse des cours de pétrole. Il a estimé que les exportations hors hydrocarbures vers le marché européen restent très faibles (800 millions de dollars en 2008). "Nous exportons 2% de ce que nous importons de l'UE en matière de produits alimentaires", dira-t-il. Il en est de même pour la branche services où l'Europe a exporté en 2008, 5,4 milliards de dollars, contre 2,2 milliards de dollars en faveur de l'Algérie. En revanche, la balance commerciale reste excédentaire en faveur de l'Algérie, lorsqu'on prend en compte les exportations des hydrocarbures (40 milliards de dollars contre 20 milliards de dollars d'importations).

Un groupe de travail devrait être mis en place en vue d'étudier les meilleurs moyens de faciliter l'accès des produits algériens, hors hydrocarbures, aux marchés de l'UE. Mais le ministre a reconnu que les entreprises algériennes devraient produire plus et mieux.

D'ailleurs, un forum, le premier du genre, se tiendra à Alger, en octobre ou en novembre, où les investisseurs européens seront conviés pour s'enquérir des possibilités d'investissement et de partenariat en Algérie. Il a évoqué avec ses partenaires européens la dimension humaine de l'accord d'association, notamment la facilitation d'accès des Algériens à l'espace européen. À ce sujet, le chef de la diplomatie a affirmé que l'Algérie voudrait parvenir à un accord global avec ses partenaires européens, en lieu et place des accords séparés en cours avec certains pays européens. Le ministre a évoqué l'échéance 2010, prévue dans l'accord d'association sous l'appellation "clause de rendez-vous" pour évaluer deux points essentiels : les services et les produits de la filière pêche

et agriculture. Or, si l'Algérie n'accède pas à l'OMC avant 2010, elle ne pourra pas négocier la clause "services".

Concernant la coopération énergétique, qualifiée de stratégique par M. Medelci, étant donné que l'Algérie constitue le 3e fournisseur de l'Europe en matière de gaz naturel, l'accent a été mis sur le fait que l'Algérie a beaucoup investi et que, de fait, elle compte travailler en aval et participer à la distribution. Cela commence à se faire avec certains pays européens, notera le ministre, qui s'attend à ce que cette proposition algérienne soit acceptée par les partenaires européens "sinon ce serait une attitude discriminatoire vis-à-vis de l'Algérie". Il a indiqué que cette coopération devrait s'étendre aux énergies renouvelables. À ce titre, il indiquera qu'un mémorandum est en cours de préparation et de négociations en vue de cadrer la coopération énergétique bilatérale. Par ailleurs, et concernant la coopération UE-Union africaine et UE-Union du Maghreb arabe, M. Medelci a rappelé que ces institutions sont liées par des accords. Tout en saluant la volonté de l'UE de nouer des relations avec l'UMA en tant que groupement régional, le chef de la diplomatie algérienne a réitéré la position algérienne plaidant pour des projets maghrébins communs qui bénéficieraient à toute la région. Concernant la situation dans les pays du Sahel, il a affirmé que "l'Algérie jouera un rôle important de stabilisation et de médiation", tout en insistant sur les aides au développement économique de cette région et tout en rappelant l'importance de la conférence au sommet devant se tenir bientôt à Bamako pour traiter des problèmes de la région.

Par : Azzeddine Bensouiah

Source: www.liberte-algerie.com